

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2022/072

SEANCE DU 06 DECEMBRE 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	28

L'an deux mille vingt-deux, le six décembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Maison des loisirs, sous la présidence de M. Christophe Tountevich, Maire.

Date de la Convocation

29/11/22

Date d'Affichage

13/12/22

Objet de la Délibération

Modification du tableau des emplois.

Présents : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, EL HAMMOUMI, SUC, FIERLEJ, DAGUES BIE, PADRA, AITA, PEGUES, MEYER, GOMES, RECH, RANCHET, DASSENOY, PANAVILLE, DEGBILH, DOLAGBENU, VITRICE, MONFRAIX, SANDOVAL.

Absents : M. LOUBEAU

Mme LEROUX procuration à M. DAGUES BIE

Mme GARCIA procuration à Mme DASSENOY

Mme TRIAES procuration à M. PANAVILLE

M. MARC procuration M. JUMEL

Mme EVEN procuration à Mme PADRA

M. COMBLET procuration à M. TOUNTEVICH

M. SARICA procuration à Mme VITRICE

M. CHONG KEE procuration à Mme MONFRAIX

Secrétaire : M. AITA

M. le Maire expose qu'il y a lieu de mettre à jour le tableau des emplois du personnel communal. En effet, il convient de toiler le tableau des emplois permanents suite aux avancements de grade et promotion de juillet 2022.

Entendu cet exposé, et après avis favorable du Comité Technique en date du 6 décembre 2022, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, :

- Décide la suppression des emplois suivants :

GRADE	Nombre de postes	Durée hebdomadaire	Date effet
Adjoint animation principal de 2 ^{ème} classe	1	30H	01/01/2023
Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	1	35H	01/01/2023
Adjoint administratif	1	35H	01/01/2023
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	1	35H	01/01/2023
ATSEM principal de 2 ^{ème} classe	2	30H	01/01/2023
Adjoint technique	1	32H	01/01/2023
Adjoint technique	1	28H	01/01/2023

Ainsi fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme,
M. le Maire,
Christophe TOUNTEVICH


